

Procédure d'inscription aux cours et aux examens hors faculté

Faculté (1)	Personne(s) responsable(s) (2)	Démarches de l'étudiant pour s'inscrire aux cours (3)	Démarches de l'étudiant pour s'inscrire aux examens (4)	Suivi administratif (5)	Commentaire (6)
Droit	Secrétariat des étudiants	Deux démarches obligatoires : *S'inscrire obligatoirement à la FTI via IEL dans la rubrique dédiée. *Remplir le formulaire papier à disposition au secrétariat des étudiants de la Faculté de droit (FD). Le déposer au secrétariat des étudiants FD dans le délai fixé par ce service.	Une fois inscrit au cours, l'étudiant est automatiquement inscrit à l'examen. En cas de renoncement à l'examen, prière d'en informer M. Allemann.	Les notes, une fois reçues à la FTI, sont validées par les conseillers aux études et ajoutées au prochain relevé de notes.	
FPSE	Secrétariat des étudiants	S'inscrire obligatoirement à la FTI via IEL dans la rubrique dédiée. Aucune démarche à faire à la FPSE.	Une fois inscrit au cours, l'étudiant est automatiquement inscrit à l'examen. En cas de renoncement à l'examen, prière d'en informer M. Allemann.	Les notes, une fois reçues à la FTI, sont validées par les conseillers aux études et ajoutées au prochain relevé de notes.	
IUFE	Secrétariat des étudiants	S'inscrire obligatoirement à la FTI via IEL dans la rubrique dédiée. Aucune démarche à faire à l'IUFE.	Une fois inscrit au cours, l'étudiant est automatiquement inscrit à l'examen. En cas de renoncement à l'examen, prière d'en informer M. Allemann.	Les notes, une fois reçues à la FTI, sont validées par les conseillers aux études et ajoutées au prochain relevé de notes.	

Faculté (1)	Personne(s) responsable(s) (2)	Démarches de l'étudiant pour s'inscrire aux cours (3)	Démarches de l'étudiant pour s'inscrire aux examens (4)	Suivi administratif (5)	Commentaire (6)
GSI	Conseillères aux études	Deux démarches obligatoires : *S'inscrire obligatoirement à la FTI via IEL dans la rubrique dédiée. *Remplir le formulaire disponible sur le site du GSI et le transmettre au secrétariat des étudiants dans les délais fixés par leur calendrier : http://www.unige.ch/gsi/index.php/download_file/view/1412/1122/	Une fois inscrit au cours, l'étudiant est automatiquement inscrit à l'examen. En cas de renoncement à l'examen, prière d'en informer M. Allemann.	Les notes, une fois reçues à la FTI, sont validées par les conseillers aux études et ajoutées au prochain relevé de notes.	
Lettres	Service des étudiants et des examens	Deux démarches obligatoires : *S'inscrire obligatoirement à la FTI via IEL dans la rubrique dédiée. *S'inscrire manuellement auprès du service des étudiants et des examens durant la période prévue (dates sur le site de la faculté).	Une fois inscrit au cours, l'étudiant est automatiquement inscrit à l'examen. En cas de renoncement à l'examen, prière d'en informer M. Allemann.	Les notes, une fois reçues à la FTI, sont validées par les conseillers aux études et ajoutées au prochain relevé de notes.	Obligatoire : seulement pour cette faculté, remplir ce formulaire <u>en indiquant le nombre de crédits pour chaque cours</u> . Pas besoin de signature. https://www.unige.ch/fti/files/7915/3873/2701/contrat-def-module-libre-unige.pdf

Faculté (1)	Personne(s) responsable(s) (2)	Démarches de l'étudiant pour s'inscrire aux cours (3)	Démarches de l'étudiant pour s'inscrire aux examens (4)	Suivi administratif (5)	Commentaire (6)
Médecine	<p>Secrétariat: Stéphanie Bagnoud</p> <p>Responsables des cours à option : Pr Patrick Linder Pr Laurent Bernheim Dr Alexandre Wenger</p> <p>Chaque cours à option a un responsable particulier (cf. site web des cours à option de la faculté de médecine : https://www.unige.ch/medecine/fr/enseignement1/bachelor-et-master-en-medecine-humaine/annee2/cours-a-options)</p>	<p>Deux démarches obligatoires : *S'inscrire obligatoirement à la FTI via IEL dans la rubrique dédiée. *Les étudiants venant d'une autre faculté suisse peuvent s'inscrire en ligne aux cours à option du 1^{er} au 31 juillet de chaque année. Respecter les délais pour s'inscrire en ligne et TOUJOURS passer par le secrétariat des étudiants (et non pas par les enseignants des cours à option) pour l'inscription.</p>	<p>Une fois inscrit au cours, l'étudiant est automatiquement inscrit à l'examen. En cas de renoncement à l'examen, prière d'en informer M. Allemann.</p>	<p>Les notes, une fois reçues à la FTI, sont validées par les conseillers aux études et ajoutées au prochain relevé de notes.</p>	
Sciences	Jihane Moser	<p>Deux démarches obligatoires : *S'inscrire obligatoirement à la FTI via IEL dans la rubrique dédiée. *S'inscrire manuellement auprès de la faculté au moyen d'un formulaire papier.</p>	<p>Une fois inscrit au cours, l'étudiant est automatiquement inscrit à l'examen. En cas de renoncement à l'examen, prière d'en informer M. Allemann.</p>	<p>Les notes, une fois reçues à la FTI, sont validées par les conseillers aux études et ajoutées au prochain relevé de notes.</p>	<p>Toutes les informations et consignes sont envoyées par unilist, 3x par année pour les examens et 2x pour les cours.</p>

Faculté (1)	Personne(s) responsable(s) (2)	Démarches de l'étudiant pour s'inscrire aux cours (3)	Démarches de l'étudiant pour s'inscrire aux examens (4)	Suivi administratif (5)	Commentaire (6)
SdS		Deux démarches obligatoires : *S'inscrire obligatoirement à la FTI via IEL dans la rubrique dédiée. *Remplir le formulaire suivant : http://www.unige.ch/sciences-societe/files/4514/5796/8322/Formulaire_inscription_auditeurs_hors_fac_fsds.pdf	Une fois inscrit au cours, l'étudiant est automatiquement inscrit à l'examen. En cas de renoncement à l'examen, prière d'en informer M. Allemann.	Les notes, une fois reçues à la FTI, sont validées par les conseillers aux études et ajoutées au prochain relevé de notes.	
Théologie	Christophe Collaud	S'inscrire obligatoirement à la FTI via IEL dans la rubrique dédiée.	Une fois inscrit au cours, l'étudiant est automatiquement inscrit à l'examen. En cas de renoncement à l'examen, prière d'en informer M. Allemann	Les notes, une fois reçues à la FTI, sont validées par les conseillers aux études et ajoutées au prochain relevé de notes.	